



01 - OUVERTURE DE SÉANCE

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE LOTBINIÈRE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GILLES

Le Conseil de la Municipalité de Saint-Gilles siège en séance extraordinaire ce 6 juillet 2022, à la salle municipale située au 1605, rue Principale, à compter de 19 h 34.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Gérard Grondin
Siège #2 - Bruno Montminy
Siège #3 - Patricia St-Hilaire
Siège #4 - Carole Dubois
Siège #5 - Yvan Champagne
Siège #6 - Jimmy Richard

Sont absents à cette séance :

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Robert Samson.

Madame Pascale Laperrière, directrice générale adjointe / secrétaire-trésorière adjointe, assiste également à cette séance.

1 - OUVERTURE DE SÉANCE

Après la vérification du quorum et de la publication de l'avis d'assemblée extraordinaire, M. le Maire déclare la séance ouverte et invite l'assistance à une réflexion personnelle avant le début de l'assemblée.

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Patricia St-Hilaire, appuyé par le conseiller Yvan Champagne et résolu unanimement de déclarer cette séance ouverte.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

02 - MOT DU MAIRE

Inscrire mot ici

03 - MOT DE LA DIRECTRICE

Inscrire mot ici

04 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

05 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le projet d'ordre du jour suivant a été soumis aux membres du Conseil :

01 - OUVERTURE DE SÉANCE

02 - MOT DU MAIRE

03 - MOT DE LA DIRECTRICE

04 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

05 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

06 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

07 - FINANCES

08 - URBANISME

09 - LOISIRS

09.01 - Dépôt d'une demande d'aide financière / Projet d'accès à la rivière (sentier et parc) et traverse piétonnière

10 - INFRASTRUCTURES

11 - IMMEUBLES, PARCS & TERRAINS

12 - RESSOURCES HUMAINES

13 - CONTENTIEUX

14 - PROMOTION, SUBVENTION, AIDE FINANCIÈRE

15 - SÉCURITE CIVILE

16 - VARIA

17 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

18 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION

En conséquence, il est proposé par le conseiller Yvan Champagne, appuyé par la conseiller Jimmy Richard, et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que ci-haut présenté.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

06 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Il n'est pas permis d'adopter un procès-verbal pour une séance tenue antérieurement.

07 - FINANCES

Sujet non mentionné dans l'avis de convocation.

08 - URBANISME

Sujet non mentionné dans l'avis de convocation.

09 - LOISIRS

Sujet non mentionné dans l'avis de convocation.

**2022-07
145**

09.01 - Dépôt d'une demande d'aide financière / Projet d'accès à la rivière (sentier et parc) et traverse piétonnière

Considérant les besoins exprimés par la population, notamment des aînés à l'occasion de la consultation devant mener à l'adoption de notre plan d'action Familles-Aînés;

Considérant qu'une des actions identifiées au dit plan d'action consiste à aménager un sentier (parc) vers la rivière;

Considérant qu'une traverse piétonnière est nécessaire pour faciliter et sécuriser l'accès aux aînés à ce parc;

Considérant qu'il est possible de bénéficier d'une aide gouvernementale pour améliorer la qualité de vie de nos aînés;

Considérant que le projet de parc donnant accès à la rivière est situé à quelques pas de notre résidence pour aînés (120 personnes);

Considérant que la Municipalité confirme avoir pris connaissance du guide du programme et elle s'engage à en respecter toutes les modalités qui s'appliquent à elle;

Considérant que la Municipalité confirme qu'elle assumera tous les coûts au-delà de l'aide financière qu'elle pourrait obtenir du PRIMA, y compris tout dépassement de coûts;

Considérant que la Municipalité confirme qu'elle assumera tous les coûts non admissibles au programme associés à son projet si elle obtient une aide financière pour celui-ci, y compris tout dépassement de coûts.

Il est proposé par la conseillère Patricia St-Hilaire, appuyé par le maire Robert Samson, et résolu;

D'autoriser notre responsable des loisirs, Mme Geneviève Labonté, à déposer une demande d'aide financière pour le projet d'aménagement du terrain situé entre la rivière et le centre communautaire incluant l'amélioration de la traverse piétonnière donnant accès à ce parc, dans le cadre de l'appel de projet du programme PRIMA.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

10 - INFRASTRUCTURES

Sujet non mentionné dans l'avis de convocation.

11 - IMMEUBLES, PARCS & TERRAINS

Sujet non mentionné dans l'avis de convocation.

12 - RESSOURCES HUMAINES

Sujet non mentionné dans l'avis de convocation.

13 - CONTENTIEUX

Sujet non mentionné dans l'avis de convocation.

14 - PROMOTION, SUBVENTION, AIDE FINANCIÈRE

Sujet non mentionné dans l'avis de convocation.

15 - SÉCURITE CIVILE

Sujet non mentionné dans l'avis de convocation.

16 - VARIA

Aucun sujet

17 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

**2022-07
146**

18 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION

Il est proposé par la conseillère Carole Dubois et appuyé par le conseiller Bruno Montminy et résolu à l'unanimité que cette séance extraordinaire soit levée à 20:04.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

Robert Samson, maire

Pascale Laperrière, directrice générale adjointe / secrétaire-trésorière adjointe